

## Points à vérifier pour la sécurité sanitaire : le SNES-FSU vous informe !

Nous considérons que si les points suivants ne sont pas tous validés, les enseignants sont en droit de le signaler à leur supérieur hiérarchique.

Il devra y trouver une solution immédiate ou si cela n'est pas possible, il devra décider de repousser l'ouverture de l'établissement.

Si cela n'est pas fait, contacter immédiatement la section académique pour intervention. En cas de refus persistant de l'administration, la question du droit de retrait pourra se poser (démarche individuelle, assez aléatoire). N'hésitez pas non plus à remplir le Registre Santé Sécurité au travail (RSST), la procédure est dématérialisée.

## **CHECK-LIST A MINIMA**

Où ? Quand ?	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
Avant la reprise	Tous les personnels ont été informés et formés.			
	Tous les parents ont été informés.			
	Tous les élèves ont été informés.			
	Tous les intervenants extérieurs ont été informés (livreurs, chauffeurs de taxi des élèves avec handicaps, etc.)			
	Les locaux ont été désinfectés.			
	Les points d'eau, réservoirs, canalisations ont été désinfectés.			
	La distanciation est assurée dans les zones de travail.			
	Le personnel d'accueil et de la vie scolaire est protégé par des plexiglass.			
J1 :	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
Matériel sanitaire de protection :	Deux masques fournis par jour par l'EN pour les personnels d'Etat (enseignants, vie scolaire, Administratif, Santé-Social).			

Deux masques sont fournis par jour par la collectivité territoriale pour les personnels de leur ressort (personnels techniques).			
Les masques sont fournis aux élèves par l'EPLE (2 par jour de présence) .			
Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition dans l'établissement.			
Du savon, des serviettes papiers jetables, sont disponibles en quantité suffisante pour toute la durée de présence en classe (quantifié en amont et en permanence réapprovisionné).			
Le lavage des mains de nombreuses fois par jour étant demandé, les points d'eau, sont présents, fonctionnels et en quantité suffisante pour éviter le croisement des élèves.			
Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
Le lavage des mains des élèves est contrôlé par ?			

	À l'infirmerie, mettre à disposition des masques adaptés pour traiter les suspicions de cas Covid-19 ainsi que des blouses, lunettes de protection ou écran facial et des gants.			
	À l'infirmerie, mettre à disposition des thermomètres sans contact.			
Circulation dans et autour des locaux :	En accord avec la sécurité incendie/ppms, les portes restent ouvertes de l'ouverture à la fermeture de l'école/l'EPLE.			
	Un sens de circulation évitant de faire se croiser des groupes d'élèves tout au long de la journée a pu être mis en place.			
	Les élèves sont guidés (par qui?)			
	L'accueil et la sortie des élèves est planifié, échelonné dans le temps de manière à éviter des attroupements.			
	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations

	diminuer le nombre d'élèves maximum par groupe).  Pas de tables en vis-à-vis  Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
Organisation des groupes :	Les groupes d'élèves sont au maximum de 15 (pour une superficie de 50m2) à adapter à la superficie de la classe (il faut 4 m² par élève : un carré de 2m X 2m autour de chaque élève, on doit donc selon la configuration de la classe			
	La cour de récréation est organisée de manière à ce que les groupes d'élèves ne puissent se rencontrer, les distances de sécurité peuvent être matérialisées.			
	Sinon, privilégier l'accueil en extérieur ou dans un espace ouvert.			
	les parents ne sont en aucune façon autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire.			

	Les tables des élèves sont éloignées au moins d'un mètre du bureau du professeur.		
	Les tables des élèves sont éloignées au moins d'un mètre des portes de la salle.		
	Le nombre d'élèves pouvant aller aux sanitaires en même temps a bien été défini.		
	Cohérence des EDT (cours, récréations, pause méridienne) pour prendre en compte une arrivée échelonnée des élèves.		
Activités sportives et culturelles	Distance augmentée de 5 m pour une marche rapide et 10 m pour la pratique du footing ou une pratique du vélo.		
	Aucune pratique sportive de groupe.		
	Aucun matériel collectif n'est utilisé.		
	Gymnase interdit.		

	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
	Si utilisation du vestiaire, veiller à limiter le nombre de personnes.			
	Aucun matériel accessible directement par l'élève (feutres, ciseaux, peinture, etc.)			
	Aucun prêt de matériel.			
Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :	Toutes les pièces utilisées dans la journée ainsi que les espaces de circulation sont nettoyées et désinfectées au moins une fois par jour (sols, mobilier, tableaux).			
	Les points de contact sont désinfectés plusieurs fois par jour à l'aide d'un virucide.			
	Les interrupteurs, clenches, rampes, poignées des casiers sont nettoyés et désinfectés après chaque déplacement.			
	Le linge dans l'infirmerie est lavé très régulièrement.			

Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
Le matériel collectif est nettoyé avant et après chaque usage (par qui ?)			
Les salles sont correctement ventilées plusieurs fois par jours (15 mn à chaque mouvement minimum).  (par qui ?)			
Les salles d'eau (toilettes, lavabos, robinets, distributeurs de savon, papier pour se sécher les mains) sont correctement nettoyées plusieurs fois par jour.			
Les salles spécialisées, comme la salle d'étude ou le CDI, ainsi que le matériel dont elles disposent (livres, claviers, souris, marqueurs, tampons effaceurs, mobilier) sont nettoyées plusieurs fois par jours si utilisées.			
Vérifier :	Validé	Non validé	Observations

	Salles de classes : lors du changement de professeur à chaque heure, l'espace qui lui est réservé est désinfecté à chaque fois (bureau, chaise, toutes les poignées, télécommande du video-proj, clavier, souris).			
	Les armoires sont fermées aux élèves.			
	Si véhicule de service, il n'est utilisé que par une seul conducteur et nettoyé régulièrement.			
=	S'assurer de la neutralisation de la moitié des sièges avec un positionnement en quinconce (10 personnes maximum).			
	S'assurer du nettoyage de la salle avant/après chaque réunion de personnels.			
	S'assurer de la disponibilité de produits sanitaires dans les WC et de gel hydro-alcoolique en salle des professeurs et en salle de réunion.			
	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations

Cantine/Atelier	Désinfection des locaux des personnels de la mairie/du département/de la région.			
	Gestion du matériel de protection des personnels de la mairie/du département/de la région			
	Pour le nettoyage des vêtements de travail, les gestes barrières sont appliqués (sacs fermés notamment).			
	Lavage des mains des élèves obligatoire avant et après les repas.			
	Si cantine, les files d'attente sont limitées.			
	Si les élèves mangent en salle de classe, ils apportent un repas froid et respectent la chaîne du froid.			
	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations

Neutralisation (par qui?)	Neutralisation des bancs de la cours de récréation.		
	Pas d'échange d'objets personnels.		
	Pas de gants.		
Internat	Avant réouverture de l'internat, s'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, lits, linges et équipements de travail avant l'arrivée des élèves internes.		
	Vérifier les conditions d'accueil de l'internat en rapport à l'effectif prévu.		
	Vérifier l'affichage des consignes (règles internes, organisation des douches, modalités d'utilisation des espaces collectifs,).		
	Pendant la période d'internat Partager l'organisation avec les élèves internes et le personnel surveillant.		
	Vérifier la bonne compréhension des règles mises en place avec les élèves internes.		
	S'assurer de leur bonne application lors des temps de surveillance.		

Administration	Un protocole a été rédigé spécifiquement pour l'établissement.			
	Les consignes sont affichées clairement dans tout l'établissement.			
	Les consignes et les gestes barrières sont répétés régulièrement.			
	Des marquages au sol sont effectués devant toutes les pièces accueillant des groupes			
	En cas de refus d'un élèves de se plier aux gestes, qu'est-il prévu dans le protocole d'établissement ?			
Divers	Vérifier :	Validé	Non validé	Observations
	Les consignes ont bien été transmises aux intervenant s extérieurs (livraisons, réparations urgentes, etc.). Le sans contact est privilégié.			
	Gestion des déchets (alimentaires, sanitaires, etc), s'assurer du nombre de sacs poubelles en quantité suffisante.			

	S'assurer que les poubelles sont vidées ous les jours.		
ir I'	Les risques seront réévalués lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.		
	es familles sont informées très égulièrement de l'évolution des risques.		

## Fiche SST Portail Métier / Aréna / Intranet, référentiels et outils / Registre Santé et Sécurité au Travail

Si vous faites un signalement papier sur le registre, il faut faire une copie de la fiche et l'envoyer aussitôt par mail à rouen@snes.edu